

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Code du produit : 000000000050685272

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la : Vaporisation
substance/du mélange Diluant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF Coatings GmbH
Postfach 6123
48136 Münster
Deutschland

Adresse de contact:

BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 141
4057 Basel
Switzerland

Téléphone: +41 44 7819-382

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145
International emergency number:
+49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater
sous l'effet de la chaleur.

Toxicité spécifique pour certains
organes cibles - exposition unique,
Catégorie 3, Système nerveux central

H336: Peut provoquer somnolence ou
vertiges.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger	:	H222	Aérosol extrêmement inflammable.
		H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence	:	Prévention:	
		P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
		P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P261 Éviter de respirer les brouillards.

Intervention:

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

acétate de 1-méthoxy-2-propyle

acétate de n-butyle

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir sans précaution, ne pas enflammer.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Nature chimique : résine acrylique
solvant organique

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685
272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée:
20.10.2023

Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
acétate de 1-méthoxy-2-propyle	108-65-6 203-603-9 607-195-00-7 01-2119475791- 29-0045, 01- 2119475791-29- 0044	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	>= 15 - < 20
acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1 607-025-00-1	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336 (Système nerveux	>= 15 - < 20

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

	01-2119485493-29-0004, 01-2119485493-29-0005	central) EUH066	
xylène	1330-20-7 215-535-7 601-022-00-9	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H312 Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 (Reins, Foie, Système nerveux	>= 7 - < 10

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

		central) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	
éthylbenzène	100-41-4 202-849-4 601-023-00-4	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332 STOT RE 2; H373 (Système acoustique) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 1 - < 2
4-méthylpentane-2-one	108-10-1 203-550-1 606-004-00-4	Flam. Liq. 2; H225 Acute Tox. 4; H332	>= 0,1 - < 0,2

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

		Eye Irrit. 2; H319 Carc. 2; H351 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT SE 3; H336 (Système nerveux central)	
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
diméthyléther	115-10-6 204-065-8 603-019-00-8	Flam. Gas 1A; H220 Press. Gas Liquefied gas; H280	>= 50 - < 75

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Les secouristes doivent veiller à leur propre protection.
Lors de danger d'inconscience du patient, disposition et transport en position latérale stable.
Retirer immédiatement les vêtements souillés.
En cas de doute, ou si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.
S'éloigner de la zone dangereuse.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée.

Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.

En cas de contact avec la : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

peau Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau
en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Ne PAS utiliser des solvants ou des diluants.

En cas de contact avec les yeux : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux, enlever les lentilles de
contact et rincer immédiatement avec beaucoup d'eau,
y compris sous les paupières, pendant au moins 15
minutes.

En cas d'ingestion : Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Ne PAS faire vomir.

Rincer la bouche.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Des renseignements, c.-à-d. des renseignements

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

supplémentaires sur les symptômes et les effets,
peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du
GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations
toxicologiques disponibles à la section 11.

Risques : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'antidote spécifique connu.
Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Pulvérisateur d'eau
appropriés
Poudre sèche
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Moyens d'extinction : Jet d'eau à grand débit
inappropriés

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques : Refroidir les contenants qui ont été exposés au feu avec
pendant la lutte contre de l'eau. Décomposition, remontée de pression et
l'incendie éclatement des contenants peuvent survenir.

Produits de combustion : Oxydes de carbone
dangereux

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de : Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit
protection particuliers des nécessaire.
pompiers

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Information
supplémentaire

: En cas d'incendie, refroidir les citernes par arrosage.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter de respirer les vapeurs.

Garder à l'écart des sources d'inflammation.

Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

Pour le personnel non urgentiste:

Pour les intervenants d'urgence:

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les
endroits clos.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la : Ne pas laisser le produit s'écouler de manière
protection de incontrôlée dans l'environnement.
l'environnement

Éviter la pénétration dans le sous-sol.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts,
informer les autorités compétentes conformément aux
dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate.

Contenir le déversement, absorber avec des matières
absorbantes non combustibles, (par ex. sable, terre,
terre de diatomées, vermiculite) et transférer dans un

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

conteneur en vue d'une élimination conforme à la
réglementation locale / nationale (voir section 13).

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les
récipients de stockage.

Manipuler avec précaution, éviter chocs et frottements.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les zones
d'application. Se reporter à la rubrique 8 pour en savoir
plus sur la protection personnelle. Se conformer aux lois
sur la santé et la sécurité au travail.

Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

secours et d'une douchette à yeux.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

Indications pour la
protection contre
l'incendie et l'explosion

: Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues. Le produit peut se charger électrostatiquement: en cas de transvasement toujours relier les containers à la terre. N'utiliser que des tuyaux reliés à la terre. Le port de vêtements antistatiques y compris des chaussures est recommandé. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Mesures d'hygiène

: Retirer les vêtements souillés et les jeter en prenant des précautions. Se laver les mains avant les pauses et à la

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des
aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information
supplémentaire sur les
conditions de stockage : Eviter l'éclairage naturel direct. Fermer les conteneurs
avec attention après ouverture et les stocker
verticalement afin d'éviter des fuites. Défense de fumer.
Pas d'admission pour le personnel non autorisé. Stocker
uniquement dans des conteneurs réservés à ce produit.
Respecter les étiquettes de mise en garde. Conserver
dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Précautions pour le
stockage en commun : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits
fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des
réactions exothermiques.

Matériel d'emballage : Matière appropriée: acier inox 1.4301 (V2), acier au
carbone (acier), étain (fer blanc)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Utilisation(s) : D'autres informations sont contenues dans la Notice
particulière(s) Technique.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
oxyde de diméthyle	115-10-6	VME	1.000 ppm 1.910 mg/m ³	CH SUVA
		TWA	1.000 ppm 1.920 mg/m ³	2000/39/EC
Information supplémentaire: Indicatif				
acétate de 1- méthoxy-2-	108-65-6	VME	50 ppm	CH SUVA

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

propyle			275 mg/m3	
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	50 ppm 275 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		STEL	100 ppm 550 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		TWA	50 ppm 275 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

acétate de n-butyle	123-86-4	VME	50 ppm 240 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	150 ppm 720 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		STEL	150 ppm 723 mg/m3	2019/1831/ EU
	Information supplémentaire: Indicatif			
		TWA	50 ppm	2019/1831/

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

			241 mg/m3	EU
	Information supplémentaire: Indicatif			
xylène	1330-20-7	VME	50 ppm 220 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles			
		VLE	100 ppm 440 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé			

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

	au travail, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles			
		TWA	50 ppm 221 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
3-éthoxypropionate d'éthyle	763-69-9	VME	100 ppm 610 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique			

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

	interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	100 ppm 610 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
éthylbenzène	100-41-4	VME	50 ppm 220 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Ototoxicité et bruit, Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail			

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

		VLE	50 ppm 220 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Otolxicité et bruit, Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail			
		TWA	100 ppm 442 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			
		STEL	200 ppm 884 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif			

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

4-méthylpentan-2-one	108-10-1	VME	20 ppm 82 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Fondation allemande pour la recherche, Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		VLE	40 ppm 164 mg/m3	CH SUVA
	Information supplémentaire: Possibilité d'intoxication par résorption transcutanée. Certaines substances pénètrent dans l'organisme non seulement par les voies respiratoires, mais également au travers de la peau. Il en résulte un accroissement notable de la charge toxique interne de l'individu exposé., Institut national de sécurité et de santé au travail, Fondation allemande pour la recherche, Institut National de			

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

	Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus.			
		TWA	20 ppm 83 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			
		STEL	50 ppm 208 mg/m3	2000/39/EC
	Information supplémentaire: Indicatif			

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Nom de la substance	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Heure d'échantillonnage	Base
xylène	1330-20-7	Acides méthylhippuriques: 2 g/l	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version 4.0 Date de révision: 16.04.2025 Numéro de la FDS: 000000000050685 272 Date de dernière parution: 05.04.2025
Date de la première version publiée: 20.10.2023

		(Urine)		
éthylbenzène	100-41-4	acide mandélique + acide phénylglyoxyliqu e: 600 mg/g créatinine (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT
4-méthylpentan-2-one	108-10-1	4- méthylpentane- 2-one: 0,7 mg/l (Urine)	fin de l'exposition, de la période de travail	CH BAT

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Nécessaire en cas de risque de contact avec les yeux.

Protection des mains

Remarques : Porter des gants de protection. N'importe quel gant de protection contre les produits chimiques certifié selon la norme EN ISO 374-1 convient : par ex. Gants en caoutchouc butylique - épaisseur: 0.5mm De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disponibles sur demande au fabricant de gants. Les données sont basées sur l'information fournie par le fabricant de gants, le fabricant de matière première ou selon les particularités des composés du produit. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Protection préventive de la peau Matériaux adaptés pour le contact court terme

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

(recommandé: minimum indice de protection 2, correspondant à une durée de perméation de > 30 min d'après EN ISO 374-1): Matériaux également adaptés pour une exposition directe prolongée (Recommandé: indice de protection 6, correspondant à une durée de perméation > 480 min d'après EN ISO 374-1): Matériaux adaptés pour la protection contre les projections (recommandé: minimum indice de protection 1, correspondant à une durée de perméation de > 10 min d'après EN ISO 374-1):

- Protection de la peau et du corps : vêtement de protection antistatique
- Le personnel devra porter des vêtements antistatiques, retardateurs de feu manufacturés en fibres naturelles et/ou en fibres synthétiques résistantes à la chaleur.
- Protection respiratoire : Appareils de protection respiratoires adéquats:
- Demi-masque avec filtre combiné de classe A1P2
- Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Mesures de protection : En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées.

: Les fontaines pour irrigation oculaire et les douches d'urgence doivent être d'accès facile.

Si ce n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs sous les limites d'exposition en milieu de travail, utiliser des respirateurs certifiés adéquats.

Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements.

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : aérosol

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Couleur : incolore

Odeur : caractéristique

Point/ intervalle de fusion : Etude non réalisable pour des raisons techniques.

Point/intervalle d'ébullition : Etude non réalisable pour des raisons techniques.

Inflammabilité : Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité,
supérieure / Limite
d'inflammabilité supérieure : non déterminé

Limite d'explosivité, inférieure : 1,2 % (v)
/ Limite d'inflammabilité
inférieure

Point d'éclair : -1 °C
Méthode: ISO 3679
Le point d'éclair est valable uniquement pour la partie liquide
se trouvant dans l'aérosol.

Température d'auto-
inflammation : 235 °C

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Température de décomposition : Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

pH : substance / du mélange est un gaz

Viscosité
Viscosité, cinématique : 49,8 mm²/s (23 °C)
non déterminé (40 °C)

Temps d'écoulement : 40 s à 23 °C
Section transversale: 4 mm
Méthode: ISO 2431
sans gaz propulseur

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : non déterminé

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Non applicable aux mélanges.

Pression de vapeur : > 999,0000 hPa
sans gaz propulseur (20 °C)
Méthode: autre (calculé(e))

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

non déterminé (50 °C)

Densité : 0,749 g/cm³ (20 °C)

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

Combustibilité soutenue : Maintient la combustibilité: oui

Substances auto-échauffantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant.

Taux de corrosion du métal : Non corrosif pour les métaux.

Miscibilité avec l'eau : non miscible

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Risque d'éclatement.
Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter l'éclairage naturel direct.
Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Produit:

Toxicité aiguë par : Estimation de la toxicité aiguë: > 5 mg/l
inhalation Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par voie : Estimation de la toxicité aiguë: > 2.000 mg/kg
cutanée Méthode: Méthode de calcul

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Composants:

acétate de n-butyle:

Résultat : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou
gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Toxicité par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

acétate de 1-méthoxy-2-propyle:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 1,2 (20 °C)

octanol/eau

pH: 6,8

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

acétate de n-butyle:

Coefficient de partage: n- : Pow: 200 (25 °C)

octanol/eau

log Pow: 2,3 (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

xylène:

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Coefficient de partage: n- : log Pow: 3,12 - 3,20 (25 °C)
octanol/eau

BPL: non

Remarques: L'information donnée provient de travaux
qui font référence et de la littérature.

éthylbenzène:

Coefficient de partage: n- : Pow: 4.170 (20 °C)
octanol/eau

log Pow: 3,6 (20 °C)

pH: 7,8

BPL: oui

4-méthylpentane-2-one:

Coefficient de partage: n- : Pow: 79 (20 °C)
octanol/eau

log Pow: 1,9 (20 °C)

pH: 6,7

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: non

diméthyléther:

Coefficient de partage: n- : log Pow: 0,07 (25 °C)
octanol/eau
pH: 7

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun
ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable
et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-
accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Emballages contaminés : Les conteneurs qui ne sont pas correctement vidés doivent être éliminés conformément à la directive 2008/98/CE.

Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.

Code des déchets : 16 05 04, gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : UN 1950

ADR : UN 1950

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

RID : UN 1950

IMDG : UN 1950

IATA : UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : AÉROSOLS

ADR : AÉROSOLS

RID : AÉROSOLS

IMDG : AÉROSOLS

IATA : AÉROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 2	2.1

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

ADR : 2 2.1

RID : 2 2.1

IMDG : 2.1

IATA : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F

Étiquettes : 2.1

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F

Étiquettes : 2.1

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Code de restriction en : (D)
tunnels

RID

Groupe d'emballage : Non réglementé

Code de classification : 5F

Numéro d'identification : 23
du danger

Étiquettes : 2.1

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : 2.1

EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)

Instructions de : 203
conditionnement (avion)

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

cargo)

Instruction d' emballage : Y203
(LQ)

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : Flammable Gas

IATA (Passager)

Instructions de : 203
conditionnement (avion
de ligne)

Instruction d' emballage : Y203
(LQ)

Groupe d'emballage : Non réglementé

Étiquettes : Flammable gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Dangereux pour : non
l'environnement

ADR

Dangereux pour : non
l'environnement

RID

Dangereux pour : non
l'environnement

IMDG

Polluant marin : non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim, SR 814.81)	: Les conditions de limitation pour les annexes suivantes doivent être prises en compte: xylène: Annexe 1.11 Substances liquides dangereuses acétate de 2-méthoxy-1-propyle: Annexe 1.10 Substances cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
--	--

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).	: Non applicable
--	------------------

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)	: 50.000 kg
--	-------------

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Composés organiques volatils : Directive 2010/75/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010 relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 99,29 %

La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)

Contenu en composés organiques volatils (COV): 99,29 %

Autres réglementations:

Article 13 Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

(cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'art. 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Informations sur la Directive DecoPaint (2004/42/CE):

Sous-catégorie conformément à l'annexe IIB:

Valeur limite pour la teneur max. en COV conformément à l'annexe IIB:

Teneur en COV du produit prêt à l'emploi, ISO 11890-2:

e

840 g/l

839 g/l

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation pour une utilisation sûre a été réalisée pour le mélange et le résultat est documenté aux rubriques 7 et 8 de la FDS

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H220	:	Gaz extrêmement inflammable.
H225	:	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	:	Liquide et vapeurs inflammables.
H280	:	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	:	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	:	Nocif par contact cutané.
H315	:	Provoque une irritation cutanée.
H319	:	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	:	Nocif par inhalation.
H335	:	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	:	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	:	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	:	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	:	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	:	Toxicité aiguë
------------	---	----------------

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Asp. Tox.	: Danger par aspiration
Carc.	: Cancérogénicité
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Gas	: Gaz inflammables
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Press. Gas	: Gaz sous pression
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
2000/39/EC	: Directive 2000/39/CE de la Commission relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif
2019/1831/EU	: Europe. Directive 2019/1831/UE de la Commission établissant une cinquième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle
CH BAT	: Switzerland. Liste des VBT
CH SUVA	: Suisse. Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
2000/39/EC / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2000/39/EC / STEL	: Limite d'exposition à court terme
2019/1831/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2019/1831/EU / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CH SUVA / VME	: valeur moyenne d'exposition
CH SUVA / VLE	: valeur limite d'exposition calculée sur une courte durée

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI -

A-A-42S 0,4L 0,4L Boîte métal

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05.04.2025
4.0	16.04.2025	000000000050685 272	Date de la première version publiée: 20.10.2023

Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Information supplémentaire

Autres informations : Pour les systèmes multi-packs, se référer aux fiches de données de sécurité de chacun des composants
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Classification du mélange:

Aérosol 1 H222, H229

STOT SE 3 H336

Procédure de classification:

Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Méthode de calcul

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR